

# Décrets, arrêtés, circulaires

## MESURES NOMINATIVES

### MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

**Décret du 12 novembre 2013 portant nomination d'un ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République française à Saint-Vincent-et-les-Grenadines, en résidence à Castries - M. DE LA MOUSSAYE (Eric)**

NOR : MAEA1326697D

Le Président de la République,  
Sur le rapport du Premier ministre et du ministre des affaires étrangères,  
Vu la Constitution, notamment son article 13 ;  
Le conseil des ministres entendu,

Décète :

**Art. 1<sup>er</sup>.** – M. Eric de la Moussaye, conseiller des affaires étrangères hors classe, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République française à Sainte-Lucie, est nommé ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République française à Saint-Vincent-et-les-Grenadines, en résidence à Castries, en remplacement de M. Michel Prom, appelé à d'autres fonctions.

**Art. 2.** – Le Premier ministre et le ministre des affaires étrangères sont responsables, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 12 novembre 2013.

FRANÇOIS HOLLANDE

Par le Président de la République :

*Le Premier ministre,*  
JEAN-MARC AYRAULT

*Le ministre des affaires étrangères,*  
LAURENT FABIUS